

Dossier de demande de subvention

L'aide à l'achat est proposée par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné – Service des Mobilités – 100 allée des Charmilles 38 510 Arandon-Passins

Le dossier complet est à renvoyer à l'adresse mail : aide-velo@balconsdudauphine.fr

Pour tous renseignements s'adresser à aide-velo@balconsdudauphine.fr

DEMANDEUR

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Téléphone portable	
Téléphone fixe	
Email	
Adresse	
N°Voie	
Type de voie	
Nom de voie	
Code postal	
Commune	

Marque du vélo	
Modèle du vélo	
<i>Joindre une photo au dossier</i>	
Vélo neuf ou occasion ?	
Prix d'acquisition TTC	

Je soussigné (NOM et prénom)	
------------------------------	--

Déclare demander une subvention d'aide à l'achat 2022 au titre du dispositif d'aide à l'achat d'un vélo.

Certifie sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes,
- Que les données fournies dans le dossier de demande de subvention sont exactes
- Acheter au maximum un vélo dans mon foyer
- Acheter mon vélo neuf ou d'occasion chez un vélociste installé sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Les données à caractère personnel recueillies par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné grâce à ce formulaire résultent de leur communication volontaire par le déclarant.

Le déclarant reconnaît être informé que la collecte des données personnelles le concernant a pour finalité le traitement de sa demande de subvention d'aide à l'achat d'un vélo classique ou vélo à assistance électrique.

Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de cette mission et sont conservées pendant une période de deux années.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné s'engage à ce que la confidentialité et l'intégrité des données soient strictement protégées. Les informations seront utilisées dans le respect de la finalité pour laquelle elles ont été collectées et déclarées à l'utilisateur du service demandé. Elles ne seront transmises à aucun tiers en dehors du cas de prestataires et sous-traitants dans la stricte exécution de la mission. Dans ce cas, ceux-ci sont tenus par de stricts engagements de respect de la confidentialité et de la finalité. Les données ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales.

En application des dispositions des articles 15 à 16 du règlement général de protection des données, le déclarant peut à tout instant, dans les conditions prévues par la loi n°2018-493 du 20 Juin 2018, accéder à ses données personnelles et en demander le cas échéant la rectification, l'effacement ou la restriction d'usage.

En outre, lorsque les données recueillies résultent d'un consentement du déclarant, celui-ci peut exprimer le retrait de ce consentement par un simple courrier à l'adresse figurant ci-après :

@ dpo@balconsdudauphine.fr

communauté de communes des Balcons du Dauphiné –100 allée des Charmilles 38 510 Arandon-Passins

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <http://www.cnil.fr>

Fait à :

Le :

Signature :